

Questions diverses relatives au droit syndical et à la représentation dans les instances

N°	Énoncé	Réponse
3.1	Pouvons-nous recevoir une information explicite sur le PV du CE du 12 novembre à Londres et de sa publication sur le site de l'établissement ?	Le PV a été mis en ligne sur le site de l'établissement, quelques temps après que le CE ait été réuni. Le lien hypertexte, inclus dans ce PV, montre que tous les membres du CE ont pris connaissance du message mail transmis par le proviseur le 12/11 à 9h38. Ce message explicite le contexte et résume les échanges qui ont eu lieu le lundi 9 novembre en commission restreinte, qui apparaissent dans la page 4 du PV.